MENTION : **Arts plastiques**Parcours : **Photographie (L3)**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le parcours photographie en L3 de licence d'Arts plastiques est la seule formation de premier cycle spécialisée en photographie au niveau universitaire en France. Il n'est délivré qu'en troisième année (L3) de la licence mention Arts Plastiques. Ce parcours vise à donner, dans le cadre universitaire, les clés essentielles d'une compréhension élargie et critique de la photographie aujourd'hui : formation technique sur les outils de la photographie, pratique pour penser l'exercice de la photographie, et théorique et historique afin d'acquérir les éléments de base d'une culture de l'image photographique. Ce parcours en L3 permet aux étudiants inscrits de se former à part égale sur cette tripartition afin soit de compléter et terminer une formation initiale en premier cycle, soit afin de préparer leurs projets en deuxième cycle universitaire, hors de l'université Paris 8, soit en interne en poursuivant vers le Master mention Arts plastiques, parcours *Pratiques, histoires, théories de la photographie* orienté vers la recherche et la création.

SPECIFICITES DES LICENCES A PARIS 8

Soft skills

Ce nouveau cursus à l'université a été fondé sur l'ambition de promouvoir la créativité des étudiants, de mettre en valeur leur savoir-faire et de créer des circulations nouvelles entre compétences disciplinaires et capacités transversales. L'EC Méthodologie de l'expérience étudiante (M2E), destiné aux L1, mettra l'accent sur l'adaptation aux apprentissages universitaires et l'EC Projet personnel et professionnel (M3P), suivi par les L2 et L3, prendra la forme d'ateliers de mises en situation professionnelle.

Ces modules sont complétés par des formations relevant du catalogue So Skilled telles que « engagement étudiant », « apiculture » et « accueil handicap ».

Langues

Un EC de langue par année d'étude (anglais ou espagnol). Les cours de langue sont proposés par le Centre de langues (CDL). La plupart des cours de langues du CDL exigent le passage d'un test de niveau avant le début des cours qui détermine les enseignements que l'étudiant pourra suivre. Les modalités d'inscription au test, selon la langue choisie, sont consultables sur le site internet du CDL : https://ufr-langues.univ-paris8.fr/-CENTRE-DE-LANGUES-460-

PIX

PIX est un projet public de plateforme en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques. Il est aussi un outil d'évaluation des compétences et connaissances numériques des élèves du collège et du lycée, des étudiants, des professionnels et des citoyens.

Chaque étudiant de licence doit valider dans le cadre de sa formation un module centré sur l'acquisition de compétences numériques, intitulé « Compétences numériques, préparation PIX ».

Des informations à ce sujet sont disponibles sur le site du Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique (BAPN) :

http://bapn.univ-paris8.fr/index.php/cours-informatique/pix-competences-numeriques

Le parcours Photographie de la licence 3 d'Arts plastiques propose un cours de mise à niveau de la chaîne photographique numérique - de la prise de vue à la retouche.

CONDITIONS D'ACCES

Peuvent être admis en 3e année de licence les étudiants titulaires :

- d'une validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (décret 2013-756 du 19 août 2013) : accès sans avoir le diplôme requis compte tenu des études, des acquis personnels et des expériences professionnelles
- d'une validation des études supérieures accomplies notamment à l'étranger.

Accès interne: avoir validé 90 ECTS pour les 1^{re} et 2^e années de licence avec obligation de rattrapage pour les crédits manquants. Accès externe: avoir validé une L1 et une L2 d'Arts plastiques ou un BTS dans le domaine de la communication visuelle assorti d'une année supplémentaire d'études supérieures sanctionnée par un niveau reconnu par l'université ou un DNAP d'école des Beaux-Arts ou un niveau bac + 3 pour tout autre domaine que celui des arts plastiques.

L'entrée en parcours photographie se fait au niveau de la troisième année de licence d'Arts plastiques et, compte tenu du nombre réduit de places disponibles, nécessite la présentation d'un dossier de candidature (information sur la page d'accueil du département Photographie www-artweb.univ-paris8.fr/?-Photographie-) qui sera examiné par l'équipe pédagogique du département Photographie.



UFR de rattachement

Arts, Philosophie, Esthétique

Secrétariat

Bât. A, salle 065 ☎ 01 49 40 66 15 @/ secretariat.photographie@ univ-paris8.fr

Site Internet

www-artweb.univ-paris8.fr

Modalités d'admission

(17 ECTS)

Les modalités d'admission varient en fonction de la situation de chaque candidat (nationalité, pays de résidence, âge, type de diplôme, diplôme français ou étranger, candidat déjà ou jamais inscrit dans l'enseignement supérieur français, ...). Pour connaître la procédure qui correspond à votre profil, connectez-vous au site internet de Paris 8 à l'adresse suivante : https://www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription/

ORGANISATION ET CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

La licence mention Arts plastiques parcours Photographie est constituée en 1ère et 2e année de licence d'une majeure Arts plastiques et d'une mineure. La 3e année de la licence se compose des enseignements de spécialité en Photographie.

Les enseignements du parcours Photographie sont constitués d'enseignements fondamentaux en théorie, histoire et pratique de la photographie, ainsi que d'enseignements en technique de la photographie (prise de vue en studio, utilisation des logiciels liés à l'editing de photographies), auxquels s'ajoutent des enseignements transversaux. La L3 se conclue par la présentation en fin de 6° semestre d'un projet tutoré préparé tout au long de l'année grâce aux EC Tremplin en pratique et en théorie.

	Cursus	de la licence ARTS PLASTIQUES	ECTS		
Semestre 1		1 ^{ère} année de licence (L1)			
Majeure (18 ECTS)	UE Théories de l'art et histoire de l'art	EC Théories de l'art	9		
		EC Histoire de l'art : de la renaissance au XIX ^e siècle	9		
Mineure	UE Renforcement	EC Théories et critiques de l'art contemporain	3		
(6 ECTS)		EC Approches des oeuvres	3		
Transversale (6 ECTS)	UE Initiation et méthodologie des arts plastiques	EC Semaine d'initiation aux arts plastiques - M2E	2		
		EC Ecritures et méthodologie	2		
(6 2010)	UE Pratiques transversales	EC Langue (1 EC au choix)	2		
Semestre 2					
Majeure	UE Pratiques artistiques	EC Initiation à une pratique personnelle	9		
(18 ECTS)		EC Atelier : savoir faire, techniques et médium	9		
Mineure	UE Renforcement	EC Renforcement pratique	3		
(6 ECTS)	or remorcement	EC Approches des oeuvres	3		
	UE Pratiques transversales	EC libre externe (1 EC au choix)	3		
Transversale (6 ECTS)		EC Compétences numériques	3		
(3 2 2)		EC Stage facultatif			
0		On any for the Hannes (LO)			
Semestre 3		2º année de licence (L2)			
Majeure (18 ECTS)	UE Théories de l'art et histoire de l'art	EC Théories de l'art	9		
(10 2013)		EC Histoire de l'art : les avant-gardes au XXº siècle	9		
Mineure (6 ECTS)	UE Théories, écritures, critiques	EC Théories et critiques de l'art contemporain	3		
		EC Scription de charge MAD	3		
Transversale (6 ECTS)	UE Compétences transversales	EC Suivi de stage - M3P	3		
(0 2010)		EC Langue (1 EC au choix)	3		
Semestre 4					
Majeure	UE Pratiques artistiques	EC Création personnelle : atelier	9		
(18 ECTS)	OE Franques arnsiiques	EC Atelier : savoir faire, techniques et médium	9		
Mineure	UE Renforcement	EC Renforcement pratique	3		
(6 ECTS)	or remotement	EC Renforcement en histoire de l'art	3		
Transversale	UE Spécialisation / Professionnalisation	EC Rapport de stage	3		
(6 ECTS)	or oppositionation / 1 totossionnumentum	EC Tremplin réussite ou Tremplin master <i>(1 EC au choix)</i>	3		
		Cursus du parcours PHOTOGRAPHIE			
Semestre 5		3° année de licence (L3)			
Someou o	UE Théorie et histoire de l'image photographique 1	EC Histoire et esthétique de la photographie 1	4		
		EC Histoire et esthétique de la photographie 2	4		
Majeure		EC Pratique de la photographie 1	3		

UE Pratiques de la photographie 1

EC Pratique de la photographie 2

EC Pratique de la photographie 3

3

3

3

	Cursus du parcours PHOTOGRAPHIE		
Semestre 5	3º année de licence (L3)		
Mineure (6 ECTS)	UE Outils techniques 1	EC Outils techniques 1	2
		EC Outils techniques 2	2
		EC Outils techniques 3	2
Transversale (7 ECTS)	UE Transversale Photo 1	EC Langue (1 EC au choix)	2
		EC Atelier d'écriture	1
		EC Tremplin - pratique	2
		EC Tremplin - théorie	2

Semestre 6			
Majeure (17 ECTS)	UE Théorie et histoire de l'image photogra- phique 2	EC Histoire et esthétique de la photographie 3	4
		EC Histoire et esthétique de la photographie 4	4
	UE Pratiques de la photographie 2	EC Pratique de la photographie 4	3
		EC Pratique de la photographie 5	3
		EC Pratique de la photographie 6	3
Mineure (6 ECTS)	UE Outils techniques 2	EC Outils techniques 4	2
		EC Outils techniques 5	2
(0 2010)		EC Outils techniques 6	2
	UE Transversale photo 2	EC M3P - Conférences professionnelles	1
Transversale (7 ECTS)		EC Tremplin - pratique	2
		EC Tremplin - théorie	2
		EC Projet tutoré	2

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le cadre général des modalités de contrôle des connaissances qui s'appliquent à l'université Paris 8 est voté pour chaque année universitaire en Commission de Formation et de la Vie Universitaire (CFVU). Ces modalités peuvent être complétées par chaque formation dans une annexe afin de tenir compte de leurs spécificités et de leurs orientations pédagogiques. Afin de prendre en compte les difficultés spécifiques que peuvent rencontrer certains étudiants en raison d'une activité professionnelle ou de situations particulières notamment de handicap, un aménagement du contrôle continu doit être proposé au sein de la formation.

Les modalités de contrôle des connaissances et leurs annexes sont communiquées aux étudiants avant le début des cours ou au plus tard trois semaines après le début de ceux-ci.

Elles sont également accessibles sur le site de l'université dans la rubrique « Organisation des études » de l'onglet Études & diplômes (https://www.univ-paris8.fr/ Regles-de-scolarite-et-d-examens)

FORMATION CONTINUE

Le statut "Formation continue" couvre le fait d'avoir un financement (CPF, OPCO, Région, Pôle emploi) et nécessite un suivi administratif de l'assiduité. Pour votre dossier de financement vous pouvez demander un devis par mail à info-df@univ-paris8.fr

POURSUITES D'ETUDES

La licence mention Arts plastiques parcours Photographie permet l'accès en Master mention Arts plastiques parcours Pratiques, histoires, théories de la photographie.





SCUIO-IP

Information, orientation, insertion professionnelle

1 01 49 40 67 17 scuio@univ-paris8.fr



Service accueil handicap

Aménagements pédagogiques pour les étudiants en situation de handicap

7 01 49 40 67 92 / 71 47 accueil.handicap@univ-paris8.fr



SERCI

Mobilité étudiante

① 01 49 40 64 12 / 70 68 outgoing@univ-paris8.fr



